

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 59 (1949-1950)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Noter enquête sur le cinéma et l'enfant  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-558597>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Notre enquête sur le cinéma et l'enfant

A la suite de l'article paru dans notre édition de mars sur «Le cinéma et l'enfance» nous publions le texte d'une enquête qui nous a paru de nature à intéresser également les éducateurs et les meilleurs médicaux. Le développement constant du cinéma pose de nombreux problèmes sociaux et moraux. Son influence sur la moralité de la jeunesse, spécialement du point de vue criminel, a fait déjà l'objet de nombreuses études. Nous avons essayé d'aborder ici le problème sous un angle plus neuf. Les réponses que nos lecteurs voudront bien nous communiquer paraîtront dans nos prochains numéros. Adresser les réponses à la rédaction de la Croix-Rouge suisse, 8, Taubenstrasse, Berne.

## I. — Le problème général du cinéma et de l'enfant

a) A partir de quel âge l'enfant peut-il commencer à être sensible aux images projetées sur l'écran?

A partir de quel âge l'accoutumance à ces images peut-elle se faire sans entraîner de fatigue oculaire ou nerveuse excessive?

A partir de quel âge pensez-vous que l'enfant puisse «recevoir» du cinéma des impressions favorables à son développement (goût des belles choses, de la nature, des belles actions) ou au contraire néfastes à son développement (peurs irraisonnées, complexes nerveux, développement précoce de la sensualité)?

A partir de quel âge le film peut-il «agir» en bien ou en mal sur le cerveau et l'imagination de l'enfant et en fonction d'un raisonnement déjà établi?

A partir de quel âge l'esprit critique de l'enfant saura-t-il se défendre contre telles impressions de peur ou d'angoisse que les images risquent de faire naître en lui?

b) Quels genres de films seront-ils le plus profitables à l'enfant en âge de les suivre intelligemment, et lui apporteront-ils cette distraction, ce rire ou cet intérêt positifs — et non négatifs — que l'on peut leur demander:

Le documentaire?

Le récit romanesque avec des personnages réels?

La farce à l'américaine (Harold Lloyd, Charlie, etc.)?

Le film joué par des marionnettes dans des décors factices?

Le dessin ou l'aquarelle animés et leurs sujets féériques?

Lesquels de ces genres de films lui seront-ils au contraire néfastes et, au lieu de stimuler son esprit, l'habitueront-ils à «subir» le cinéma passivement et comme une drogue?

c) En faisant appel à vos propres souvenirs ou à des observations personnelles d'enfants, pouvez-vous citer des films que vous jugez susceptibles d'égarer ou de fausser l'imagination du jeune spectateur, et d'autres au contraire aptes à l'enrichir en lui laissant une impression apaisante, belle, ou héroïque?

## II. — Le problème des films et des programmes pour enfants

a) Le film en noir-et-blanc sera-t-il plus ou moins aisément suivi par l'enfant que celui en couleurs? Les personnages photographiés plus ou moins accessibles à son intelligence que ceux représentés par des poupées ou que ceux dessinés? Lesquelles de ces techniques seront-elles plus ou moins fatigantes que d'autres pour l'attention du jeune spectateur?

b) L'enfant suivra-t-il plus aisément un film muet, sonore, ou «parlé»? Suivra-t-il mieux un «sous-titrage» intercalé entre les images? Le commentaire direct ou enregistré d'un narrateur du film? Ou les paroles mêmes des protagonistes photographiés à l'écran?

c) L'accompagnement musical soutiendra-t-il, ou dispersera-t-il l'attention du jeune spectateur?

d) L'enfant sera-t-il plus aisément séduit par des images photographiées en «gros plan» ou ne comportant que peu de personnages? Ou la multiplicité des détails, des décors et des personnages dans l'image n'entraîne-t-elle pas, à votre avis, une fatigue et une dispersion supplémentaires?

e) Les films pour enfants doivent-ils éviter les changements constants de «plan»? Ceux-ci sont-ils au contraire des stimulants pour l'atten-

tion? Quelle est, à votre avis, la longueur minimum et maximum que l'on peut fixer à un «plan» (suite d'images enregistrées sans interruption ni déplacement brusque de l'objectif) dans un film destiné à être projeté devant des enfants?

f) Un programme pour les enfants doit-il comprendre plusieurs films de genres très différents et dans quelle proportion (documentaires, comiques, dessins animés, courts récits romancés)? Ou doit-il au contraire garder une

certaine unité? Quel est le maximum de durée de projection sans interruption que l'on peut envisager dans un programme destiné à un public d'enfants et sans que la lassitude n'intervienne?

g) Quels sont les films que vous aimeriez voir figurer dans des programmes destinés à des enfants et quels sont ceux que vous en écarteriez impitoyablement?

Rédaction de  
«La Croix-Rouge suisse».

## La page de la femme

### L'ARGENT

Serviteur qu'il faut sans cesse savoir remettre à sa place, l'argent tient dans notre vie sociale et jusque dans celle familiale un rôle souvent périlleux. L'intéressante enquête de Madame Dora Bourquin souligne le danger d'un budget égoïste.

«Time is money», disent les Américains. Pieire Cérésole, cet «apôtre de l'absolu», répond, dans ses Carnets de Route, «Money is a curse» (l'argent est une malédiction), et il ajoute:

«Il y a ceux qui le disent, mais ne le croient  
Il y a ceux qui le disent, mais ne le croient pas.

Et il y en a peut-être qui le disent et qui le croient.

Y en a-t-il qui le croient sans le dire?»

La conviction qu'il avait acquise au cours d'une lutte épisante, qu'il n'y avait pour lui plus de compromission possible entre la vie de l'âme et l'esclavage aux biens de ce monde, amena Cérésole à se défaire de toute sa fortune, pour la «rendre à César»: à la Confédération. Dès ce moment, il connut, dans la pauvreté et l'incertitude du lendemain, le repos de l'âme.

Nous n'essayons pas de prétendre ici — ce que Cérésole n'eût jamais fait — que cet impératif s'adresse à tous les hommes. Mais plutôt de reconnaître que *volens nolens*, l'argent est inéluctablement lié à toute notre vie affective, morale et spirituelle: à la personne humaine.

### Sera-t-il le serviteur ou le maître?

Il est le ressort caché de toute entreprise humanitaire: de la Croix-Rouge, et des autres. Et même des églises, représentantes sur la terre d'un Maître qui n'avait pas où reposer sa tête. Les servants de ces églises doivent être toujours en alerte, afin de pouvoir se servir des biens

matériels sans lesquels elles ne pourraient vivre, tout en se gardant de pactiser avec le dieu Mammon.

Du côté protestant, Herbert Roux, dans son Cahier sur «L'Argent dans la Communauté de l'Eglise», écrit:

«L'Eglise, composée d'hommes de chair et de sang, se trouve inévitablement soumise à certaines contingences... Dès lors, l'administration des biens ecclésiastiques deviendra une «pénible nécessité», envahissant et paralysant tout l'appareil de l'Eglise, à moins qu'il ne devienne le maître de la place, le seigneur inavoué et inavouable, le mobile secret et le ressort clandestin de son action...»

«Le terme dernier de l'avilissement et de la corruption, ce sera la transformation de chose concrète en chose abstraite, possédant en elle-même la puissance, devenue par elle-même objet d'amour, de crainte et de vénération.»

Du côté catholique, le R. P. Riquet, dans son livre «Le Chrétien face à l'Argent», nous dit:

«Le pauvre, selon la Bible, ce n'est pas l'homme qui n'a pas le sou, mais celui qui fait bon marché de l'argent: qui préfère Dieu, la justice et la charité à la richesse.»

«...L'obstacle (à la vie spirituelle) c'est l'attachement à l'argent, l'âpre recherche et l'égoïste possession des biens de ce monde; la confiance sans bornes placée dans la richesse.»

Chez ces deux auteurs, comme chez beaucoup d'autres, nous retrouvons constamment les mêmes données: l'argent est un mal nécessaire, utile lorsqu'il est au service de tous, et puis-